

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Mémorandum 2019 du secteur des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)

Alors que le ministre de l'Emploi P-Y Jeholet se prépare à venir défendre devant le Parlement wallon ses grandes orientations politiques et les moyens financiers qui y seront alloués, le secteur des CISP insiste dans son Mémorandum 2019 sur l'importance de prendre en compte les personnes peu qualifiées et éloignées du marché du travail dans les politiques de l'emploi et de la formation professionnelle.

### L'exclusion n'est pas une fatalité...

Le constat du secteur des Centres d'insertion socioprofessionnelle est interpellant : l'exclusion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi ne cesse d'augmenter. En Belgique, sur les 10 dernières années, l'activation du comportement de recherche d'emploi a mené à plus de 48.000 exclusions définitives du chômage et à plus de 104.000 sanctions temporaires. Depuis 2015, plus de 43.000 personnes en situation d'allocations d'insertion ont été exclues du chômage (et par la même occasion écartées des statistiques).

Que sont devenues ces dizaines de milliers de personnes exclues ? Quelle est l'incidence sur leur statut social ? Comment ces personnes vivent-elles leur exclusion ? « *Les personnes qui arrivent dans nos centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) sont bien souvent animées par un sentiment d'injustice, d'incompréhension et d'insécurité* », explique Daniel Therasse, président de l'Interfédéré des CISP. « *Elles se sentent perdues, inutiles. Elles ont perdu leur estime d'elles-mêmes, ne croient plus en leurs compétences. On constate également une précarité croissante. La lutte pour leur survie (travail en noir, job précaire et irrégulier...) prime sur leur formation et donc met en péril leur insertion durable et de qualité* ».

### ... et la formation est un droit pour tous

« *Nous sommes un des derniers remparts permettant aux personnes peu qualifiées de se former, un rempart contre l'exclusion et la spirale infernale de l'échec. Nous revendiquons donc notre place dans le paysage de la formation dans un esprit de collaboration avec les autres acteurs de la formation et de l'insertion* », explique Anne-Hélène Lulling, secrétaire générale de l'Interfédéré des CISP. « *Notre public n'est en général pas en mesure d'entamer une formation Forem ou de promotion sociale. Dans un CISP, on prend le temps d'aider la personne à se remettre debout, à reprendre confiance en elle. L'enjeu essentiel du secteur des CISP est de maintenir un dispositif d'insertion sociale ET professionnelle de qualité pour les personnes les plus éloignées de l'emploi. Chacun doit pouvoir se sentir utile et participer pleinement à la société. L'accès à l'emploi durable et de qualité est un des moyens pour y parvenir* », défend Anne-Hélène Lulling.

**Chaque année en Wallonie, les 157 Centres d'insertion socioprofessionnelle forment plus de 16.000 demandeurs d'emploi peu qualifiés et éloignés de l'emploi dans près de 400 filières de formation.**

### Le Mémorandum des CISP : 47 propositions pour l'insertion

Le Mémorandum que présente aujourd'hui le secteur des Centres d'insertion socioprofessionnelle identifie une série de constats qui fragilisent le public des demandeurs d'emploi peu qualifiés et entravent les missions et les actions des CISP. Il émet **47 propositions, déclinées en 10 thématiques, à destination des futur(e)s élu(e)s des élections de mai 2019.**

- Adapter et assouplir les politiques d'activation des demandeurs d'emploi et des allocataires sociaux les plus éloignés de l'emploi afin de prévenir les sanctions qui renforcent leur exclusion.
- Maintenir le montant de l'allocation de chômage ou d'insertion pendant toute la durée de la formation dans les CISP.
- Permettre à un demandeur d'emploi de suivre plusieurs formations de façon concomitante pour répondre au mieux à ses besoins (par exemple suivre une formation alpha tout en réalisant une formation métier).

- Garantir la possibilité d'une prise en charge plus longue pour les stagiaires les plus fragilisés afin de garantir une réelle insertion.
- Subventionner des emplois d'insertion dans l'économie sociale pour faciliter la transition et la mise à l'emploi durable après une formation.
- Diminuer la charge administrative liée au parcours de formation des stagiaires.
- Garantir la liberté associative et pédagogique des opérateurs du secteur CISP.
- Renforcer et stabiliser le financement structurel des CISP.
- ...

Les autres propositions sont à découvrir dans le **Mémoire complet** où elles sont développées et commentées. Un document de 4 pages reprend 19 priorités du **Mémoire des CISP**.

Puissent-elles être lues, relayées et concrétisées pour l'inclusion de toutes et tous dans la société.



Ces documents sont téléchargeables via les liens :

[http://www.interfedere.be/wp-content/uploads/2018/11/www\\_interfedere\\_memorandum\\_2019.pdf](http://www.interfedere.be/wp-content/uploads/2018/11/www_interfedere_memorandum_2019.pdf)

[http://www.interfedere.be/wp-content/uploads/2018/11/www\\_interfedere\\_priorites\\_memorandum\\_2019.pdf](http://www.interfedere.be/wp-content/uploads/2018/11/www_interfedere_priorites_memorandum_2019.pdf)

## Save the date

L'Interfédéré des CISP organisera **le jeudi 21 mars en matinée à Namur un débat** avec les représentants politiques des partis démocratiques autour du **Mémoire du secteur des Centres d'insertion socioprofessionnelle en Wallonie**.

**CONTACT PRESSE** : Françoise Robert, chargée de communication de l'Interfédéré, 081/74.32.00 ; 0486/49.90.09